

**Compte-rendu**  
**Réunion du bureau du Conseil de Quartier Blanche-Trinité**  
**Jeudi 11 décembre 2025**  
**Mairie du 9<sup>e</sup> – Salle Berlioz (à partir de 18h30)**

**Présents :** Pierre-David BAYLAC, Sophie RYAN, Raphaël POUPEL-FITZPATRICK, Fiona FITZPATRICK, Mathilde PRIMAULT, Jacques DELSAUT, Charles ALOY, Valérie FLUNKERT-CHRZAVZEZ, Catherine GROSBETY, Aymeric BEAUFORT-LESGUILLONS, Jean-Pierre PLAGNARD (élu référent) et Françoise TOMASINI (coordinatrice des conseils de quartier).

**Excusés :** José COSIALLS, Yann LE BARS, Pauline ROZEL, Isabelle SAINT JOHN WEBB, Marie BOIT-BLANC, Isabelle FILZI-DELAYE, Richard HENWOOD.

**1. Finalisation de la fête de Noël du samedi 13 décembre**

La fête se déroulera rue Chaptal, de 15h30 à 17h30. Les barnums devront être installés entre les espaces végétalisés pour ne pas empiéter sur la voie réservée aux pompiers. Le rendez-vous d'installation est fixé à 14h30 devant l'école Chaptal, où le matériel aura préalablement été stocké par les agents de la mairie.

**2. Point sur la réunion du Comité local de lutte contre le bruit**

Le Comité local de lutte contre le bruit a, le 3 décembre dernier, validé à la majorité des votes à main levée la proposition du Conseil de quartier de poser des capteurs de bruit :

- au carrefour des rues Fontaine / Mansart / de Douai.
- à l'angle des rues Vintimille et de Clichy.

Bruitparif doit désormais réaliser une étude technique quant à la faisabilité de l'implantation (présence de candélabres hauts de 4 mètres au moins, ou à défaut de balcons ; dans ce dernier cas, il faudra solliciter des riverains).

Les points suivants ont en outre été indiqués en réunion :

- La plateforme <http://monquartier.bruitparif.fr> permet de suivre les mesures de bruit dans certains quartiers animés dans Paris.
- Lorsqu'un établissement fait beaucoup de bruit :
  - la police municipale est joignable au 39 75 pour les nuisances sonores occasionnées par l'activité de l'établissement (manipulations de mobiliers, éclats de voix...).
  - les agents de la police nationale, joignables au 17, sont seuls compétents en cas de nuisances causées par la diffusion de musique ou de sons amplifiés (musique d'ambiance, radio, concerts, événements musicaux ou boîtes de nuit...). Eux seuls peuvent entrer dans l'établissement.
- Pour toute question liée à des nuisances dues à des infrastructures RATP (bruit, vibrations...), le formulaire suivant est disponible en ligne : <https://centrederelationclientsratp.typeform.com/to/XWjv2lgL?typeform-source=do-chat.dial-once.com>

**3. Espace public – Circulation, chantiers**

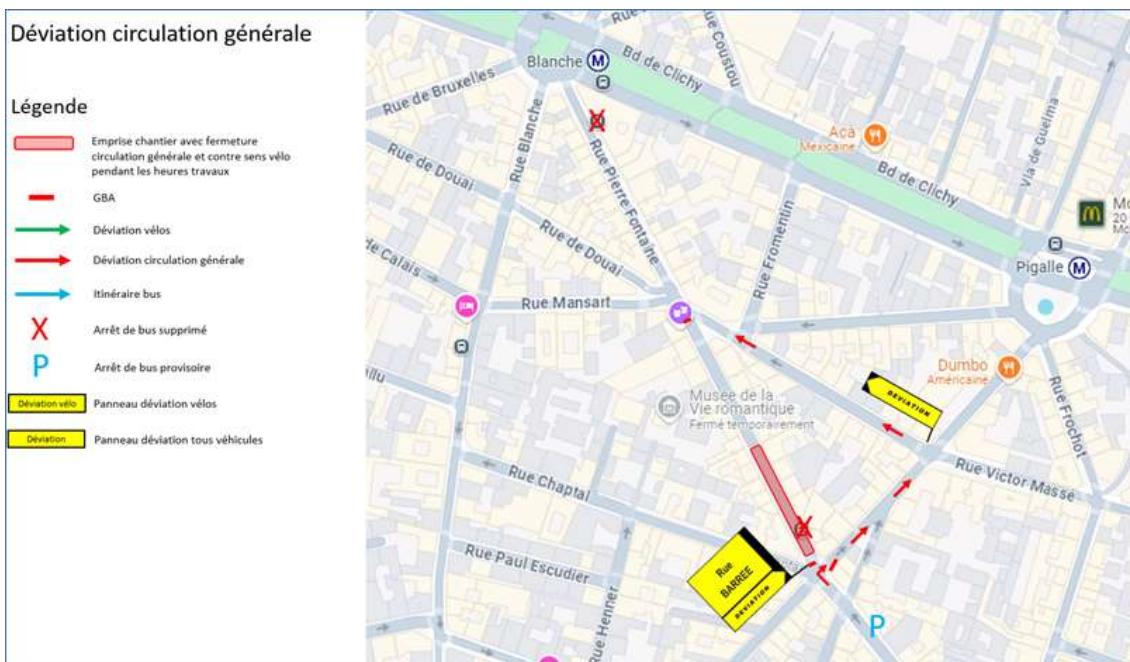
**a/ Fluidification du carrefour place d'Estienne d'Orves :** suite à la demande de la mairie du 9<sup>e</sup>, les services ont revu le fonctionnement du carrefour. Afin de fluidifier la circulation, le temps de vert commun entre le

feu de la rue Saint-Lazare (côté est) et celui devant le square a été augmenté de 5 secondes. Lorsque le feu en bas de la rue Blanche passe au vert, il y a donc moins de véhicules stockés au centre du carrefour.

b/ Rue d'Amsterdam : l'arrêté interdisant l'accès des véhicules de plus de 10 mètres de long à la rue d'Amsterdam, entre Liège et la place du Havre, a été signé. L'interdiction existait déjà sur le nord de la rue d'Amsterdam, elle est désormais étendue au sud.

c/ Rue de Liège : du 19 au 23 janvier, des places de stationnement, vont être retirées au nord de la rue, côté pair, pour permettre l'amélioration du double sens cyclable.

d/ Rue Fontaine : du 12 janvier à la mi-février, des travaux vont être effectués en vue de la plantation de 4 arbres rue Pierre Fontaine. La circulation, en conséquence fermée en journée sur une partie de la rue, sera déviée sur les rues Jean-Baptiste Pigalle et de Douai.



#### 4. Parcours Détour

Les membres présents du bureau valident à l'unanimité l'ajout d'une onzième étape (la rue Ballu) dans le parcours.

#### 5. Points relevés par le bureau

a/ Travaux de surélévation au 11 rue de la Tour des Dames : un permis de construire a été déposé en vue de la surélévation de deux étages d'un immeuble sis 11 rue de la Tour des Dames. Des riverains ont prévu de déposer un référé préventif.

b/ Travaux de restructuration du parking Pigalle : les travaux ont été autorisés en Conseil de Paris, malgré l'opposition de la mairie du 9<sup>e</sup>. Un collectif de riverains a prévu de former des recours.